

**CE DOCUMENT EST IMPORTANT ET REQUIERT VOTRE ATTENTION IMMÉDIATE.** Si vous avez le moindre doute quant aux suites à donner à ce document, veuillez consulter immédiatement votre courtier, banquier, gestionnaire, conseiller juridique, comptable, responsable relations clients ou autre conseiller professionnel. Des exemplaires de ce courrier sont disponibles dans d'autres langues à l'adresse [www.ishares.com](http://www.ishares.com) ou sur demande téléphonique au 0845 357 7000 (numéro R.-U.) (veuillez consulter le site Internet pour les numéros de téléphone internationaux)

1<sup>er</sup> mars 2024

**Destinataires :** Actionnaires d'iShares EM Dividend UCITS ETF (le « Compartiment »)  
ISIN : IE00B652H904

Cher Actionnaire,

Les Administrateurs d'iShares V plc (la « **Société** ») souhaitent vous informer que la stratégie d'investissement de suivi de l'indice (et donc la politique d'investissement) du Compartiment sera modifiée (comme décrit ci-dessous) le 15 mars 2024 (la « **Date d'entrée en vigueur** ») ou aux alentours de cette date.

Les Administrateurs estiment que cette modification de la stratégie d'investissement du Compartiment est dans l'intérêt des actionnaires du Compartiment.

La modification apportée n'aura pas d'impact négatif significatif sur la façon dont votre placement est géré. Aucune action n'est requise de votre part à la suite de cette notification.

Une nouvelle version du prospectus et du Document d'information clé pour l'investisseur (DICI) ou du Document d'information clé (DIC) de la Société sera publiée à la Date d'entrée en vigueur ou aux alentours de celle-ci, sous réserve de l'approbation de la Banque centrale d'Irlande, et sera disponible sur le site Internet [www.ishares.com](http://www.ishares.com). Les Actionnaires sont priés de se reporter au prospectus de la Société pour de plus amples informations sur la modification couverte par la présente lettre.

**Modifications de la stratégie d'investissement de suivi de l'indice du Compartiment**

Le Compartiment suit actuellement une stratégie d'investissement de non-réPLICATION. Cela signifie que le Compartiment peut, ou non, détenir chaque titre ou l'exacte concentration d'un titre de l'indice Dow Jones EM Select Dividend Index, (l'**« Indice de référence »**) (et qu'il peut employer des techniques d'optimisation, afin de réaliser son objectif d'investissement), mais qu'il tentera de suivre le plus près possible l'Indice de référence.

Le gestionnaire d'investissements de la Société a indiqué que si le Compartiment continuait de suivre une stratégie d'investissement de non-réPLICATION, le Compartiment pourrait ne pas détenir l'intégralité de la pondération de la composante de l'Indice de référence, car le fournisseur de l'indice a amélioré la méthodologie, afin de protéger la croissance et la liquidité futures au sein de l'indice.

La stratégie d'investissement de suivi de l'indice du Compartiment sera donc remplacée par une stratégie de réPLICATION qui permettra au Compartiment de reproduire aussi fidèlement que possible la composition de l'Indice de référence et de bénéficier de limites d'investissement plus élevées, comme indiqué à l'Annexe III du prospectus de la Société, à la Date d'entrée en vigueur ou aux alentours de celle-ci.

De plus amples informations sur l'Indice de référence (y compris ses composantes) sont disponibles sur le site Internet du fournisseur d'indice à l'adresse <https://www.spglobal.com/spdji/en/supplemental-data/europe/>

Veuillez vous reporter à l'Annexe de la présente lettre pour de plus amples informations sur la manière dont la politique d'investissement du Compartiment sera modifiée suite à cette modification.

### **Frais**

Il n'est pas prévu que le Compartiment supporte des frais de transaction associés au changement de stratégie d'investissement.

### **Informations complémentaires**

Si vous avez la moindre question concernant la modification apportée à la Société, veuillez nous contacter à l'adresse e-mail [info@ishares.com](mailto:info@ishares.com).

Veuillez agréer l'expression de mes salutations distinguées,

*William McKechnie*

---

Administrateur

Au nom et pour le compte d'iShares V plc

## Annexe

**Les amendements proposés de l'objectif et de la politique d'investissement ainsi que de la description de l'indice de référence du Compartiment, sous réserve de toute modification exigée par la Banque centrale d'Irlande, sont indiqués ci-dessous, soulignés et en gras :**

<b>Objectif d'investissement et description de l'Indice de référence actuels</b>	<b>Objectif d'investissement et description de l'Indice de référence proposés (modifications soulignées et en gras)</b>
<p><b><u>Objectif d'investissement</u></b></p> <p>L'objectif d'investissement du Compartiment consiste à offrir aux investisseurs un rendement total net, en tenant compte à la fois des rendements de capital et de revenus, qui reflète le rendement de l'indice Dow Jones Emerging Markets Select Dividend Index.</p> <p><b><u>Politique d'investissement</u></b></p> <p>Pour atteindre son objectif d'investissement, la politique d'investissement du Compartiment consiste à investir dans un portefeuille de titres de participation composé, dans toute la mesure du possible, de titres faisant partie du Dow Jones Emerging Markets Select Dividend Index, l'Indice de référence de ce Compartiment. Le Compartiment a l'intention de faire appel à des techniques d'optimisation afin d'obtenir un rendement similaire à celui de l'Indice de référence, aussi il n'est pas prévu qu'il détienne à tout moment chacune des composantes sous-jacentes de l'Indice de référence ou qu'il les détienne dans des proportions égales à leur pondération au sein de l'Indice de référence. Le Compartiment peut détenir des titres autres que les composantes sous-jacentes de l'Indice de référence à condition que ces titres réalisent une performance similaire (sur fond de profil de risque équivalent) à celle de certains titres constituant l'Indice de référence. Cependant, le Compartiment peut détenir ponctuellement toutes les composantes de l'Indice de référence. Étant donné que le</p>	<p><b><u>Objectif d'investissement</u></b></p> <p>L'objectif d'investissement du Compartiment consiste à offrir aux investisseurs un rendement total net, en tenant compte à la fois des rendements de capital et de revenus, qui reflète le rendement de l'indice Dow Jones Emerging Markets Select Dividend Index.</p> <p><b><u>Politique d'investissement</u></b></p> <p>Pour atteindre son objectif d'investissement, la politique d'investissement du Compartiment consiste à investir dans un portefeuille de titres de participation composé, dans toute la mesure du possible, de titres faisant partie du Dow Jones Emerging Markets Select Dividend Index, l'Indice de référence de ce Compartiment. Le Compartiment vise à <b><u>répliquer les composantes de l'Indice de référence en détenant tous les titres constituant l'Indice de référence dans des proportions similaires à leurs pondérations au sein de l'Indice de référence. Afin de répliquer son Indice de référence, ce Compartiment peut investir jusqu'à 20 % de sa Valeur de l'actif net dans des actions émises par une même entité. Cette limite peut être portée à 35 % pour un seul et même émetteur en cas de conditions de marché exceptionnelles (comme indiqué à la section 4 de l'Annexe III).</u></b> de faire appel à des techniques d'optimisation afin d'obtenir un rendement similaire à celui de l'Indice de référence,</p>

Compartiment est agréé par la CMA en tant que QFI conformément aux Règles QFI, il peut investir dans des actions saoudiennes cotées à la bourse des valeurs saoudienne, sous réserve des limites de détention par des investisseurs étrangers prévues par les Règles QFI et la Loi saoudienne sur les marchés de capitaux. Étant donné que les QFI agréés ne peuvent pas, en vertu des Règles QFI actuelles, également être le propriétaire effectif final des titres cotés en Arabie saoudite sous-jacents des IFD (par exemple, des swaps ou des bons de participation) négociés sur le dispositif de swap saoudien, dans la mesure où le Compartiment investit dans des IFD, le Compartiment, en tant que QFI, ne pourra investir que dans des IFD qui ont des titres non cotés en Arabie saoudite en tant que titres sous-jacents. La Devise de référence d'iShares EM Dividend UCITS ETF est le dollar américain (\$ US). Indice de référence

L'indice Dow Jones Emerging Markets Select Dividend Index mesure la performance des 100 premières actions par rendement de dividendes des sociétés des marchés émergents qui satisfont à des critères spécifiques. L'Indice de référence comprend des sociétés de l'indice Dow Jones Emerging Markets Total Stock Market Specialty Index qui, au moment de leur inclusion, ont versé des dividendes au cours des trois dernières années, n'ont déclaré aucun bénéfice par action négatif au cours des 12 derniers mois, ont un rendement annuel de dividendes indiqué supérieur à 0 % et répondent aux critères de volume de négociation et de capitalisation boursière. Les critères d'admissibilité de l'indice sont susceptibles de changer au fil du temps. L'Indice de référence est pondéré selon le rendement annuel de dividendes indiqué, avec un maximum de 30 sociétés par pays, et la pondération de chaque pays est plafonnée à 25 % à la date du rééquilibrage. L'Indice de

~~aussi il n'est pas prévu qu'il détienne à tout moment chacune des composantes sous-jacentes de l'Indice de référence ou qu'il les détienne dans des proportions égales à leurs pondérations au sein de l'Indice de référence. Le Compartiment peut détenir des titres autres que les composantes sous-jacentes de l'Indice de référence à condition que ces titres réalisent une performance similaire (sur fond de profil de risque équivalent) à celle de certains titres constituant l'Indice de référence. Cependant, le Compartiment peut détenir ponctuellement toutes les composantes de l'Indice de référence.~~ Étant donné que le Compartiment est agréé par la CMA en tant que QFI conformément aux Règles QFI, il peut investir dans des actions saoudiennes cotées à la bourse des valeurs saoudienne, sous réserve des limites de détention par des investisseurs étrangers prévues par les Règles QFI et la Loi saoudienne sur les marchés de capitaux. Étant donné que les QFI agréés ne peuvent pas, en vertu des Règles QFI actuelles, également être le propriétaire effectif final des titres cotés en Arabie saoudite sous-jacents des IFD (par exemple, des swaps ou des bons de participation) négociés sur le dispositif de swap saoudien, dans la mesure où le Compartiment investit dans des IFD, le Compartiment, en tant que QFI, ne pourra investir que dans des IFD qui ont des titres non cotés en Arabie saoudite en tant que titres sous-jacents. La Devise de référence d'iShares EM Dividend UCITS ETF est le dollar américain (\$ US).

#### Indice de référence

L'indice Dow Jones Emerging Markets Select Dividend Index mesure la performance des 100 premières actions par rendement de dividendes des sociétés des marchés émergents qui satisfont à des critères spécifiques. L'Indice de référence comprend des sociétés de l'indice Dow

<p>référence est rééquilibré chaque année et les sélections de composantes sont régies par des règles de l'Indice de référence qui privilégient les composantes au sein de l'Indice de référence avant son rééquilibrage. En outre, l'Indice de référence fait l'objet de revues trimestrielles et continues qui permettent de supprimer toute société, à la discréction du fournisseur d'indice, si elle ne satisfait plus aux critères de sélection originaux. De plus amples informations sur l'Indice de référence (y compris ses composantes) sont disponibles sur le site Internet du fournisseur d'indice à l'adresse <a href="http://supplemental.spindices.com/supplementaldata/eu">http://supplemental.spindices.com/supplementaldata/eu</a>.</p>	<p>Jones Emerging Markets Total Stock Market Specialty Index qui, au moment de leur inclusion, <b><u>répondent aux critères du fournisseur d'indice en matière de paiement des dividendes, de rendement de dividendes, de bénéfice par action, de taille et de liquidité</u></b> ont versé des dividendes au cours des trois dernières années, n'ont déclaré aucun bénéfice par action négatif au cours des 12 derniers mois, ont un rendement annuel de dividendes indiqué supérieur à 0 % et répondent aux critères de volume de négociation et de capitalisation boursière. Les critères d'admissibilité de l'indice sont susceptibles de changer au fil du temps. L'Indice de référence est pondéré selon le rendement annuel de dividendes indiqué et la capitalisation boursière, avec un maximum de 30 sociétés par pays, et la pondération de chaque pays est plafonnée à 25 % à la date du rééquilibrage. L'Indice de référence est rééquilibré chaque année et les sélections de composantes sont régies par des règles de l'Indice de référence qui privilégient les composantes au sein de l'Indice de référence avant son rééquilibrage. En outre, l'Indice de référence fait l'objet de revues trimestrielles et continues qui permettent de supprimer toute société, à la discréction du fournisseur d'indice, si elle ne satisfait plus aux critères de sélection originaux. De plus amples informations sur l'Indice de référence (y compris ses composantes) sont disponibles sur le site Internet du fournisseur de l'indice à l'adresse <a href="http://supplemental.spindices.com/supplementaldata/eu">http://supplemental.spindices.com/supplementaldata/eu</a>.</p>
---	--